

Congrès régional de l'ILE DE FRANCE

27/04/17

problématique(s) : **Secteur CORPO**

Statuts

Mandat régional :

. Prime « aide à la vie chère »

Le Congrès régional Ile de France constate un important turn-over des collègues dans les établissements. L'une des difficultés quant au maintien des personnels dans la région est la cherté de la vie, au niveau de l'immobilier particulièrement.

Le Congrès régional Ile de France demande la création d'une prime « aide à la vie chère » appliquée à tous les établissements, EPL, EPN et enseignement supérieur.

Celle-ci pourrait tenir compte d'un zonage sur l'Ile de France, mais serait d'un montant égal pour l'ensemble des agents d'un site.

. Première syndicalisation :

(motion présentée conjointement en secteur Vie Syndicale)

La réalisation et la diffusion des livrets d'accueil est une réussite pour le SNETAP-FSU. Cependant, le congrès régional Ile de France souhaite en complément, que des fiches « accueil » en direction des nouveaux collègues soient élaborées. Celles-ci pourraient expliquer simplement les étapes de la carrière pour l'agent (ex : pour un ACEN, rôle de la CCP, maintien en poste ou mobilité, calendrier, rôle du SNETAP-FSU et coordonnées du catégoriel référent...). Ces fiches pourraient être à disposition pour la section via un dossier en ligne, et permettraient une première approche des arrivants plus constructive.